

MAI/JUIN 2020 - N° 379



Ville de
Maule
www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



DOSSIER :
IDÉES DE SORTIES SUR NOTRE
TERRITOIRE GALLY MAULDRE
P.18
BEL ÉTÉ !



AGENDA

JUILLET

dimanche 19 «L'Île-de-France fête ses restos»

Centre-ville de Maule - p 15

du 1^{er} juillet au 30 août

E-Exposition des Beaux Arts

Sur le site de la Mairie www.maule.fr

Dimanche 26 **Rassemblement des Rétros Mauloises**

Maule parking salle des Fêtes

AOÛT

dimanche 23 **Rassemblement des Rétromauloises**

Maule parking salle des Fêtes

Dimanche 30 «L'Île-de-France fête ses restos»

Centre-ville de Maule - p 15

SEPTEMBRE

samedi 5 **Opéra en plein air**

Parc Fourmont - p40

dimanche 6 **Forum des Associations**

Salle des Fêtes et parking - p 27

du 12 au 19 **Festiv'Arts, la semaine artistique du Val de Mauldre**

Espace Culturel Marcel Tréboit - p 26

19 & 20 **Journées du Patrimoine - p 29**

samedi 19 **Concert Live Rock 'N Beer**

dimanche 27 **Rassemblement des Rétromauloises**

Parking de la salle des fêtes

OCTOBRE

dimanche 4 **Salon toutes collections de la philatélie mauloise**

Salle des Fêtes - p 29

samedi 24 **Rando Maule**

Sommaire

Vie municipale	4
Vie économique	14
Dossier	18
Travaux	20
Histoire	23
Culture	24
Associations	27
Environnement	30
CCGM	36
Informations pratiques	39

Ce satané virus, toujours omniprésent, continue de nous empoisonner la vie ! Voilà qu'il vient de nous contraindre à annuler, bien à contre cœur, notre feu d'artifices, émerveillement de tous, enfants en tête, notre fête nationale, celle de notre histoire, de notre citoyenneté, celle de nos valeurs républicaines qui nous rassemblent dans la joie et la convivialité.

En effet, nombre de précautions sanitaires sont toujours en vigueur, par nécessité, car si le COVID19 est moins présent actuellement, il reste virulent et nous oblige à maintenir certaines précautions surtout face aux effets de foule qui nous entassent et nous mettent donc dans l'impossibilité de respecter la distanciation physique indispensable.

Cela dit, gardons à l'esprit et au cœur les belles initiatives qui sont nées de cette période inédite. De jolis moments, grâce aux chaînes d'entraide et de solidarité qui se sont tissées durant le confinement. C'est toute une richesse sociale et fraternelle, qui ne s'était parfois pas encore exprimée au grand jour, qui a pu nous apparaître et se faire connaître.

Bénévoles et commerçants, personnels de nos divers services publics locaux, ils sont très nombreux à avoir répondu présent chaque jour pour satisfaire nos besoins, nous aider, nous entourer, nous protéger. A nouveau, mille mercis à eux tous, qu'ils sachent combien nous leur en sommes reconnaissants.

Même si quelques manifestations ont été supprimées pour la bonne cause, de belles réjouissances nous attendent à Maule :

- D'abord, nous avons certains dimanches de l'été, « La Fête des Restos » initiée par la Région Île-de-France et avec l'accompagnement de la commune pour nos restaurateurs volontaires qui transforment la rue St-Vincent, en terrasse, pour déjeuner ou diner en musique,
- Ensuite, début septembre, des moments forts tels que le Forum des Associations (adapté aux mesures sanitaires en vigueur), mais aussi Le Lac des Cygnes de Tchaïkovsky que le Département nous offre au Parc Fourmont,
- Puis, notre tout nouveau Festiv'Arts et bien d'autres choses encore que vous découvrirez dans ces pages.

En attendant cette belle rentrée, nous retrouvons un peu du « temps d'avant », même si le retour « à la normale » n'est pas pour tout de suite. Peut-être d'ailleurs devrait-on ne pas souhaiter ce retour « à la normale » mais plutôt nous engager sur des chemins qui nous amènent à un « après » encore meilleur...

Bel été à tous !



Laurent RICHARD
Maire
Président de la C.C. Gally Mauldre
Conseiller départemental

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Anne-Lise LEBRUN, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY

Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :

Photos :

Marcel MOUQUET - Laurent CHARTIER - Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Véronique CHARRETIER - Service communication Mairie de MAULE - Pixabay - www.freepik.fr

Tirage :

3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.

Partenaires : Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. À la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

VIE MUNICIPALE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

HOTEL DE VILLE

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales délibérations prises lors du Conseil municipal du 25 mai, du 8 juin et du 29 juin 2020.

25 mai

Election du Maire et des Adjointes au Maire

Le Conseil municipal du 25 mai dernier était principalement consacré à l'élection du Maire et de ses adjoints. En effet, il est bon de rappeler que l'élection municipale est un scrutin de liste où sont élus les conseillers municipaux, mais qu'ensuite c'est ce nouveau conseil municipal qui élit le Maire lors de sa première séance.

Tous les conseillers municipaux avaient été élus dès le premier tour de scrutin le 15 mars dernier : pour mémoire, sur 29 conseillers municipaux à élire, et 9 conseillers communautaires Maulois à élire au sein de la Communauté de communes Gally Mauldre, la liste conduite par Laurent RICHARD en a obtenu 24 ainsi que 8 conseillers communautaires (recueillant 59,8% des suffrages exprimés). La liste menée par William FALCHETTO a obtenu 4 conseillers municipaux et 1 siège de conseiller communautaire (avec 28,3% des voix), et la liste conduite par Aline READ a quant à elle obtenu 1 siège de conseiller municipal (avec 11,9% des suffrages exprimés).

Le nouveau Conseil municipal devait initialement se réunir le 21 mars, mais la crise sanitaire et le confinement ont reporté cette séance, et le mandat des anciens élus a été prolongé jusqu'au 18 mai.

Finalement, la séance d'installation du nouveau Conseil municipal s'est tenue le 25 mai, dans la salle des fêtes et avec l'admission du public en nombre limité afin de respecter les règles sanitaires en vigueur. Lors de cette séance Laurent RICHARD a été réélu maire de Maule par 24 voix sur 29.

Ont ensuite été élus les 7 Adjointes au Maire, dans l'ordre : Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Hervé CAMARD, Sylvie BIGAY, Jean-Christophe SEGUIER, Caroline QUINET et Alain SENNEUR.

Enfin, le Maire a lu à l'ensemble des conseillers, et leur a remis un exemplaire, de la charte de l' élu local, qui récapitule tous les droits et les devoirs liés à leur fonction et à ce bel engagement dans la vie municipale.

8 juin

Commissions et comités consultatifs

Cette séance était principalement consacrée à la désignation des membres des commissions et comités consultatifs municipaux qui donnent un avis sur les délibérations qui seront soumises au Conseil et débattent de l'ensemble des sujets communaux, en matière de finances, d'environnement, d'urbanisme, de travaux, de scolarité, de petite enfance, de culture...

Ont également été élus les représentants de la commune aux Syndicats Intercommunaux dont Maule est membre.

Délibérations de début de mandat

Plusieurs autres délibérations traditionnelles en début de mandat ont été adoptées, comme les délégations données par le Conseil municipal au Maire dans plusieurs domaines, le droit à la formation des élus locaux, le règlement intérieur du Conseil municipal ou le règlement intérieur de la commune en matière de procédures de marchés publics (notamment pour garantir la transparence et l'information des conseillers municipaux lors de l'attribution des marchés publics).

Aide financière exceptionnelle reçue pour la restauration de l'église

La dernière tranche de la restauration extérieure de l'église Saint Nicolas est inscrite au budget 2020, et bénéficiera de subventions du Département et de l'Etat, comme les tranches précédentes.

L'association Valeur et Culture de la Vallée de la Seine, dont le Président Paul BOEGLIN est Maulois, a décidé de soutenir cette restauration en accordant une importante aide financière de 100 000 € à la commune.

29 juin

De nombreuses délibérations ont été adoptées lors de cette séance ; vous trouverez ci-dessous une explication quant aux plus significatives.

Comptes 2019

Dans toutes les communes, le document retraçant l'exécution budgétaire de l'année écoulée, ou compte administratif, doit être adopté par le Conseil municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivante. Le compte administratif 2019 de Maule n'avait pas pu être voté avant le confinement, il a donc été soumis au Conseil en séance du 29 juin et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. Quelques conseillers se sont abstenus, ce qui est naturel car ils n'étaient pas encore en fonction en 2019 et ont estimé qu'ils ne pouvaient se prononcer sur un budget qu'ils n'ont pas vécu en tant qu'élus.

Le compte administratif 2019 du budget annexe de l'assainissement a également été soumis, et a été adopté à l'unanimité.

Prime COVID

L'Etat a mis en place pour tous les agents publics la possibilité de versement d'une prime spéciale, dédiée aux employés particulièrement méritants pendant toute la période de confinement (entre le 17 mars et le 11 mai). Ainsi le conseil municipal a voté à l'unanimité le versement d'une prime dite « COVID-19 » pour tous les agents qui, soit ont dû faire face à un surcroît de travail pendant la période, soit ont été exposés en travaillant de manière présente parce que le télétravail était pour eux impossible : c'est le cas pour la responsable des services scolaire/périscolaire, de ses deux adjoints, de tous le personnel scolaire, d'animation ou de ménage ayant accueilli les enfants prioritaires, les policiers municipaux, le médiateur, et cinq agents du secteur administratif.

Urbanisme et protection de terrains naturels

Le conseil a voté à l'unanimité l'acquisition par la commune de 6 parcelles d'une contenance totale de 6.400 m², en zone naturelle et forestière et situées au lieu-dit « au-dessus du moulin de la chaussée », afin d'éviter toute installation illégale et de préserver la destination naturelle de cette zone.

Environnement

Plusieurs délibérations adoptées par le Conseil témoignent de l'action municipale en faveur de l'environnement :

- **Certificats d'économie d'énergie ou CEE** : le Conseil a autorisé la signature d'une convention de manière à bénéficier de ces CEE au meilleur prix, pour les travaux et installations permettant de générer des économies d'énergie.

A ce sujet, signalons que la rénovation complète du groupe scolaire Coty ainsi que les travaux réalisés à l'école Charcot en 2019, rapporteront à la commune 60 000 € de recette de CEE, outre bien sûr les économies d'énergie récurrentes dont elle bénéficiera chaque année et l'importante diminution de gaz à effet de serre.

- **Audits des installations thermiques des bâtiments communaux** : le Conseil a également autorisé la signature d'une convention destinée à réaliser au moindre coût des audits des installations thermiques sur 8 bâtiments communaux, ainsi qu'un audit énergétique plus complet nécessaire sur le gymnase Robert Charpentier

- **Travaux de restructuration de la Mauldre** : le Conseil a autorisé la signature de conventions autorisant la réalisation de travaux très importants sur la Mauldre, avec pour double objectif l'amélioration des conditions d'écoulement de l'eau afin de réduire le risque d'inondation pour les riverains, et la renaturation écologique de la rivière.

Ces travaux se situeront sur trois secteurs : au niveau du Radet et du Parc Fourmont, au niveau du centre, et dans le secteur du château et celui du Bois Rollet. Leur coût global (quatre tranches) sera de l'ordre de trois millions d'euros, entièrement pris en charge financièrement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

VIE MUNICIPALE

BUREAU MUNICIPAL



Présentation du bureau municipal

À vos AGENDAS

**A partir de
septembre sur
le marché**



**La
municipalité
vous écoute**

L'équipe municipale vous recevra de nouveau autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers à partir du mois de septembre.

Vos questions, suggestions, remarques de toutes natures nous permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre et de les prendre en compte en vue d'actions futures.

Retrouvez la liste des commissions et comités sur notre site www.maule.fr, rubrique « Vie Municipale »



Laurent RICHARD

Maire
Conseiller départemental des Yvelines
Président de la CC Gally Mauldre



Olivier LEPRÊTRE

1^{er} adjoint au Maire
délégué
à l'initiative citoyenne,
à l'emploi
et au transport



Jean-Christophe SÉGUIER

5^{ème} adjoint au Maire
délégué
à l'environnement,
au sport, à la santé
et au handicap



Sidonie KARM

2^{ème} adjointe au Maire
déléguée
à la vie associative,
à la communication
et à la culture



Caroline QUINET

6^{ème} adjointe au Maire
déléguée
au développement du
commerce de proximité,
aux entreprises et
aux fêtes et cérémonies



Hervé CAMARD

3^{ème} adjoint au Maire
délégué
à l'urbanisme,
et aux travaux



Alain SENNEUR

7^{ème} adjoint au Maire
délégué
aux affaires scolaires et
périscolaires,
et à la jeunesse



Sylvie BIGAY

4^{ème} adjointe au Maire
déléguée
aux affaires sociales,
aux séniors
et à la petite enfance



Philippe CHOLET

Conseiller municipal
délégué
à la sécurité des
bâtiments et la bonne
tenue de l'espace public

État Civil

Naissances :

Antoni ZADYKOWICZ, né le 16 mai 2020

Thibaut Bastien CHASSIER, né le 27 juin 2020

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Pierre LASCAUX et Vanessa BECUE, le 20 Juin 2020

Etienne PAYEN DE LA GARANDERIE
et Lenaïg ROUMÉGOU, le 27 juin 2020

Manuel ALCAIDE ALVES et Duke Maria ISAIAS RAPOS,
le 27 juin 2020

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

Décès :

Gabriel DEPARDIEU, le 7 mai 2020, à l'âge de 65 ans

Georges PINA, le 15 mai 2020, à l'âge de 46 ans

Denise CAMUS épouse DARSONVILLE, le 26 mai 2020,
à l'âge de 87 ans

Marie-Paule LE NEINDRE épouse BOUILLAND, le 27 mai
2020, à l'âge de 77 ans

Xavier RICOUL, le 7 juin 2020, à l'âge de 48 ans

Michel ROBERT, le 11 juin 2020, à l'âge de 67 ans

Suzanne SOBOLEWSKI épouse BOURNEUF, le 16 juin
2020, à l'âge de 89 ans

Kamel MESSAOUR, le 16 juin 2020, à l'âge de 48 ans

Hervé LEPIVAIN, le 18 juin 2020, à l'âge de 88 ans

Jacqueline ANDRÉ épouse ROTHLAUF, le 26 juin 2020, à
l'âge de 76 ans

Odette HEIM épouse EDELINE, le 30 juin 2020, à l'âge
de 88 ans

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.



TRANSPORT SCOLAIRE

Afin de pouvoir utiliser le bus scolaire, il faut s'inscrire sur le site « Île-de-France mobilités »

Pas à Pas : Le réseau – Service de mobilité – Transport scolaire – circuit spéciaux – accéder au site d'inscription.

Si vous aviez une carte de transport scolaire l'an dernier vous devez vous connecter avec les anciens LOGIN et MOT DE PASSE. Dans le cas contraire, vous devez vous créer un compte.

Une fois l'inscription faite, vous devrez déposer en mairie de Maule un chèque de 50 € à l'ordre du trésor public ou, « en l'espèces ».

La carte vous sera adressée 2^{ème} quinzaine d'août 2020

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée tous les samedis
du 11 juillet au 15 août inclus



HORAIRES D'ÉTÉ DE LA POSTE du 13/07 au 22/08

- lundi au vendredi : 9h30 à 12h
- samedi : 9h à 12h

VIE MUNICIPALE

CCAS



Les rendez-vous et activités des aînés

REPAS DES AÎNÉS

Le jeudi 8 octobre 2020 à 12h

Monsieur le Maire, Laurent Richard, et les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont le plaisir de vous convier au repas annuel des aînés qui se tiendra cette année à la Salle des Fêtes.

Ce déjeuner-spectacle est proposé à tous les Maulois de 70 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint(e).

N'hésitez pas si vous souhaitez fêter un événement particulier (anniversaire, noces d'or, ...) ou si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer à nous le faire savoir.

Vous pouvez contacter Madame Eloïse MARTIN, Directrice du CCAS, au 01 82 86 01 71.



Sylvie BIGAY
Adjoint au Maire,
déléguée aux affaires sociales,
aux seniors et à la petite enfance

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER
AU CCAS 1, allée de Carnoustie
avant le 18 septembre 2020

REPAS DES AÎNÉS du 8 octobre à 12h

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

Adresse :

Tél :

Nombre de personnes : Signature:

Participation : chèque de 10€ par personne à l'ordre du Trésor Public à remettre avec le bulletin d'inscription.

CRÈCHE



Angela

Chantal

Samia



Marie Brigitte

Michèle

Sonia

Sylvie

Valérie

Béatrice

Sylvie



Sandrine



Ana

Après une période de confinement, la Crèche Familiale a pu rouvrir ses portes en date du 11 mai 2020. Les enfants et les familles ont retrouvé leur assistante maternelle. Un protocole sanitaire bien précis a été mis en place et nous remercions parents et assistantes maternelles d'avoir veillé au bon déroulement de ces consignes de sécurité et d'hygiène pour le bien-être de tous.

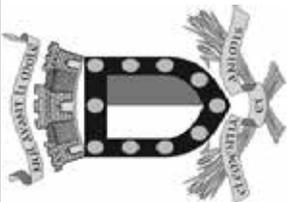
Voici quelques photos souvenirs de notre
8 équipe de choc bien équipée !!!

Nous en profitons pour remercier chaleureusement Gaëtan Colombier pour son don de visières pour nos équipes.

Bien que nous n'ayons pu organiser certains événements cette année pour la sécurité de nos petits (visite de l'école et sortie de fin d'année pour les grands), nous leur souhaitons une merveilleuse rentrée et prendrons de leurs nouvelles afin de s'assurer que tout se passe au mieux pour eux.

Une année qui se termine malgré tout par une note positive, tout le monde se porte bien !

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF CANICULE

	Date de la demande :		CCAS
	Maison Pierre Pecker 1, Allée Carmouste 78580 MAULE		
Inscription sur le registre communal nominatif canicule			
NOM et prénom			
Date de naissance			
Adresse et téléphone			
Vit seul	Vit en couple	Hébergé par de la famille	
Période d'absence du domicile entre le 1^{er} juin et le 31 août			
Personne à prévenir en cas d'urgence	Nom	Adresse	Temps de trajet
			Téléphone

Intervenant à domicile	Nom	Fréquence visites	Téléphone
Nom et téléphone du médecin traitant :			
Déclare vouloir être inscrit(e) au registre communal.			
Déclare appartenir à la catégorie suivante : Personne âgée de plus de 65 ans, résidant à son domicile, Personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail, résidant à son domicile, Adulte handicapé, résidant à son domicile : personne bénéficiaire d'une Allocation Adulte Handicapé (AAH), d'une Prestation de Compensation du Handicap (PCH), d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité.			
En cas de canicule, souhaitez-vous être :			
Contacté par téléphone par le service ?	OUI	NON	NON
Visité dans la journée ?	OUI	NON	NON
Accompagné vers un lieu climatisé ?	OUI	NON	NON
Le cas échéant, tierce personne effectuant la demande d'inscription au registre communal Nom et qualité :			
SIGNATURE			
Les informations portées sur ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à assurer le suivi des personnes inscrites sur le registre canicule de la Ville. Les destinataires des données sont les agents du service Action sociale ainsi que les partenaires sociaux associés au dispositif canicule. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service Action Sociale. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.			

VIE MUNICIPALE

ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Bonjour à tous,

Tout d'abord, nous remercions les Maulois qui ont voté pour la Liste Santé Environnement.

Nos actions ont commencé. Une consultation publique en ligne, concernant les épandages de pesticides, était ouverte jusqu'au 15 juin par la Chambre d'Agriculture des Yvelines. Le texte proposé n'apportait rien de nouveau par rapport à la législation existante, les distances ridicules d'éloignement des épandages (5 m, 10 m) par rapport aux parcelles habitées y étaient confirmées, alors que la mission sénatoriale « Pesticides » de 2012 réclamait 100 m !

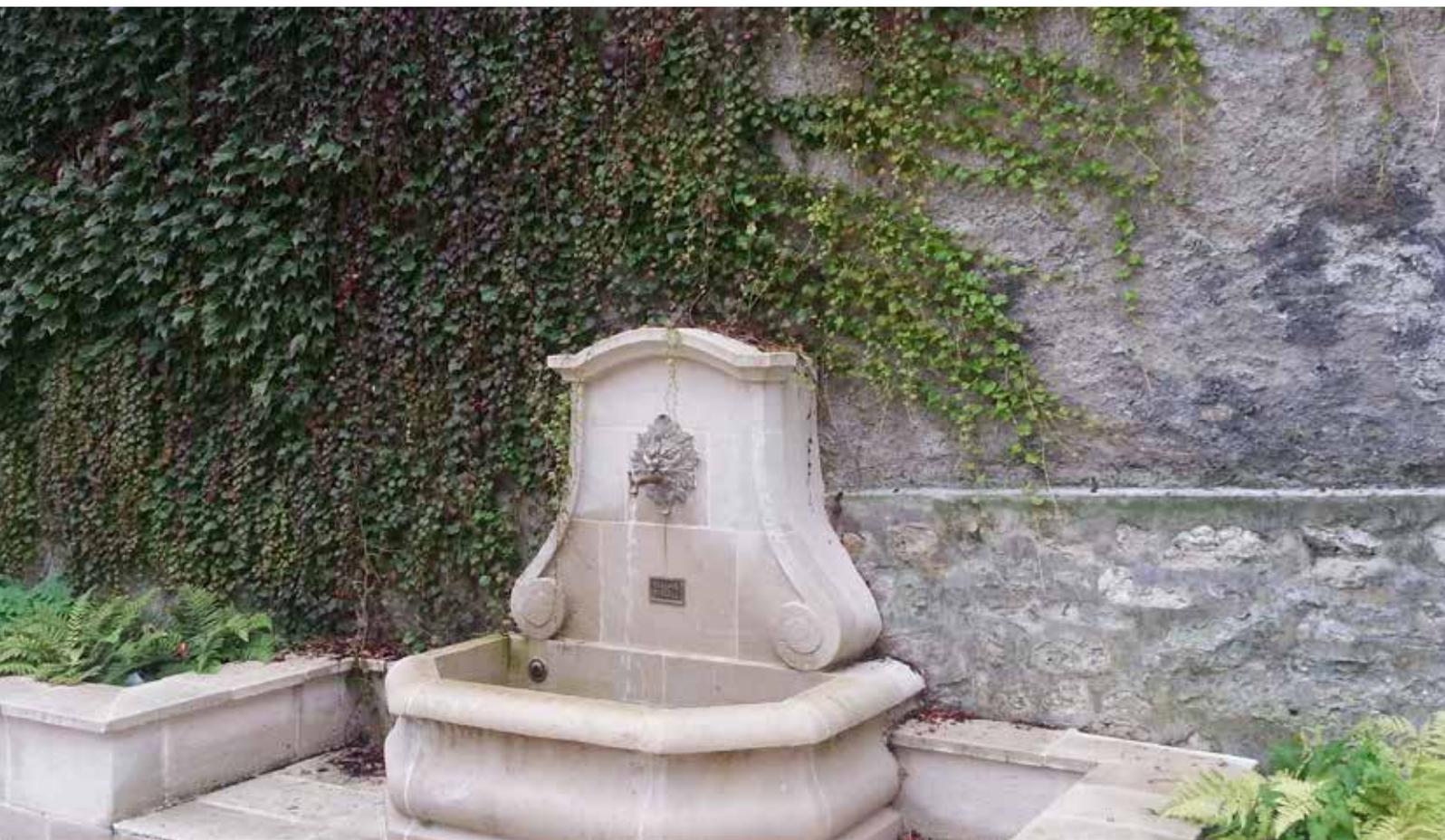
Le décret ministériel qui a défini ces distances dérisoires est d'ores et déjà attaqué par des associations. Mais le temps juridique est long... Nous avons donc demandé, dans un premier temps, que les agriculteurs préviennent la commune la veille du jour où ils prévoient un épandage, afin que la mairie puisse avertir les habitants qui le désirent par SMS. Ainsi, nous pourrions tenter de nous protéger, fermer les fenêtres, rentrer le linge et les jouets des enfants, stopper les VMC (qui tirent l'air extérieur) pendant l'épandage.

Nous avons également demandé que le nom des produits épandus soient mentionnés afin que ceux qui déclarent un cancer d'origine environnementale puissent répondre à la question posée par leur oncologue « Avez-vous été exposés à des produits chimiques ? », question à laquelle on ne peut pas répondre pour l'instant.

Dans le cadre de la première réunion du comité Environnement / Développement Durable / Santé Publique, nous avons exposé ces idées à Monsieur Séguier et à Monsieur Richard. L'accueil a été favorable, et le 11 juin, la mairie a également fait ces 2 demandes cruciales à la Chambre d'Agriculture. Cette dernière doit transmettre les demandes au Préfet... A suivre...

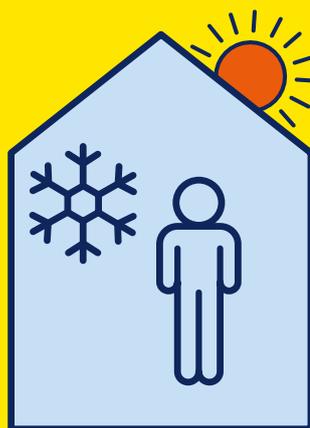


Aline READ
Conseillère municipale
Liste Santé Environnement





ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets
et fenêtres le jour,
aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez
des nouvelles
de vos proches



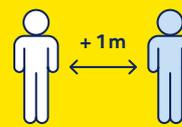
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

De belles et longues vacances Pour Sylvie PERICA

Sylvie PERICA, gestionnaire de la communication à la mairie de Maule depuis de longues années (presque trente), prend à partir du 1^{er} juillet 2020, de drôles de vacances, à durée indéterminée, que l'on nomme également «retraite».

Premiers pas dans le secrétariat

Sylvie effectue ses premiers pas professionnels dans le privé avant d'entrer dans la fonction publique le 12 octobre 1992 en tant que secrétaire du maire et de ses adjoints. Elle évoluera par la suite en prenant, en plus de son poste, les fonctions de régisseur de la caisse des écoles, régisseur des garderies pré et post scolaires et régisseur des classes de découverte.

C'est à partir de 2006 qu'elle intégrera le service de la communication.

Derrière les pages du Maule Contacts

La mise en page du Maule Contacts, d'abord mensuel puis bimestriel, a fait partie de ses missions récurrentes. Au fil des mois et des années, Sylvie a toujours pris soin d'illustrer les articles rendant la lecture plus plaisante. Elle trouvait également toujours une astuce pour glisser les parutions de dernière minute. Dorénavant, elle pourra découvrir, en prenant son temps, les futures publications qui rythmeront ses mois de retraitée.

Dans les coulisses des manifestations

Toujours avec le sourire et d'un calme à toutes épreuves, notre chère collègue organisait tous les plus grands événements de la ville, épaulée par les services techniques. Carnaval, fête de la musique, forum des associations, l'exposition culturelle du Val de Mauldre, illumination avec les enfants du périscolaire, marché de Noël et tant d'autres... Tout le long de l'année, elle a provoqué chez vous, Maulois, de nombreux rires, encouragé des passions, entretenu la vie mauloise et sa culture.



Aux côtés des associations

Très investie dans la vie associative, sa gentillesse et sa loyauté n'étaient pas des légendes dans ce milieu. Consciente de la richesse de la vie associative de notre commune, Sylvie a toujours pris le temps d'aider toutes les associations en communiquant sur leurs événements, en les aidant dans la création de leurs affiches, en prenant le temps d'écouter leurs besoins et de les soutenir dans la mesure de ses moyens.

Tu as plus que mérité ces très grandes vacances, Sylvie, un grand merci pour tout le travail réalisé tout au long de ces années avec, toujours, sourire, joie, bonne humeur et gentillesse. Bonne retraite !

VIE MUNICIPALE

RETROSPECTIVES



Le conseil d'administration de l'association «Valeur et Culture»

Un grand merci !

L'association «Valeur et Culture», présidée par Paul Hubert Boeglin a pour objet la protection ainsi que la mise en valeur du Patrimoine Culturel de la Vallée de la Seine. Leur Conseil d'administration a décidé à l'unanimité d'octroyer à notre Municipalité une aide exceptionnelle de 100 000€ pour participer à la réalisation de la dernière tranche de la restauration de notre église.

Nous les en remercions vivement !



Remise du chèque de 100 000 €. Merci encore à l'association «Valeur et Culture» de gauche à droite : Serge LANCELOT (2^{ème} vice-président), Laurent RICHARD, Paul Hubert BOEGLIN (Président), Daniel NONY (trésorier) Michel SEVIN (1^{er} vice-président)



Remise de la médaille de la ville

Merci à nos fées couturières !

Amatrices, professionnelles mais surtout et avant tout bénévoles, ces femmes et ces hommes se sont dévoués pour fabriquer un total de 1700 sur-blouses pour, à leur niveau, pallier à la pénurie durant la crise et ainsi améliorer le quotidien du personnel hospitalier, en particulier celui du Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy Saint-Germain. La Municipalité a souhaité les remercier en remettant la médaille de la ville aux principaux acteurs, autour d'un verre de l'amitié. Le titre de citoyen d'honneur de la ville leur a été attribué pour le dévouement dont tous les présents ont fait preuve durant ces mois de confinement.

Retrouvailles autour du verre de l'amitié





Maule est fière de ses collégiens lauréats du Grand prix de la région Île de France

Pour la 2^{ème} fois, les collégiens du Collège de la Mauldre sont lauréats du Grand Pris de la région Île-de-France. L'équipe enseignante a instauré un cursus appelé «Découverte de mini entreprise» qui sélectionne des élèves de troisième après un entretien de motivation pour les initier au monde du «travail» à travers la création d'une entreprise.

Accompagnée par son parrain M. Alain Blanchon, la promotion 2020, «Mon Ptit Argile» a remporté le prix coup de cœur du jury lors du concours du département des Yvelines puis le Grand Prix lors du concours de la Région Île-de-France.

La mairie a souhaité les mettre à l'honneur autour d'un cocktail convivial.

Retrouvez toutes les informations sur leur produit dans le Maule Contacts n°378 - page 38

Présentation au Maire
de leur produit un galet
d'argile et une synergie
d'huiles essentielles



Soutenir nos commerçants



Nos commerçants maulois ont fait preuve d'une mobilisation exemplaire durant le confinement. Ils nous ont accueillis malgré les difficultés qu'ils rencontraient durant cette période hors du commun, nous permettant ainsi de limiter nos déplacements allant même jusqu'à nous livrer à domicile.

Nous pouvons aller plus loin que des remerciements. La vie de nos commerces ne dépend que de nous, continuons à réaliser nos achats chez eux et ainsi contribuons au dynamisme de notre centre-ville.



Caroline QUINET

Adjoint au Maire,
déléguée au développement du commerce
de proximité, aux entreprises
et aux fêtes et aux cérémonies



Maule participe à «L'Île-de-France fête ses restos»

Au menu : convivialité et festivité

Au travers de l'évènement « L'Île-de-France fête ses restos » initié par Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, et Babette de Rozières, déléguée spéciale chargée de la gastronomie, la Région Île-de-France en partenariat avec les communes, souhaite relancer l'activité des restaurateurs franciliens mais aussi retrouver de la convivialité à travers un grand évènement estival et festif.

Dans le cadre de cette opération prévue dans toute la région Île-de-France tous les dimanches du 21 juin au 23 août, quatre restaurateurs maulois : La Case de Babette, Le Palais du Maroc, Pizza Presto et Thé l'Artiste participent à cet évènement et se sont concertés pour proposer un déjeuner convivial et festif en musique et en pleine rue. Après trois expériences réussies le 28 juin, le 5 et le 12 juillet, deux nouvelles dates sont prévues : le 19 juillet et le 30 août.

Afin de soutenir cette démarche se voulant conviviale et festive, la Mairie ferme, à ces dates, la circulation de la rue Saint-Vincent de 12h à 21h.



VIE ECONOMIQUE

EMPLOI

POSTES À POURVOIR IMMÉDIATEMENT

- ▶ Aide-ménagère
- ▶ Agent de bibliothèque
- ▶ Agent technique
- ▶ Aide-soignant
- ▶ Animateur
- ▶ Assistante maternelle
- ▶ Auxiliaire de vie
- ▶ Chauffeur poids lourd et super lourd
- ▶ Collaborateur comptable
- ▶ Garde d'enfant d'extra-scolaire
- ▶ Hôte de caisse
- ▶ Infirmier
- ▶ Jardinier-paysagiste
- ▶ Ouvrier en pépinières
- ▶ Saisonnier
- ▶ Stage administratif ou espaces verts
- ▶ Vendeur bricolage

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou cherchez à en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formation, contrat en alternance, stage, emploi.



Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile...
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.

Olivier LEPRÊTRE

Président de GeM Emploi,
1^{er} Adjoint au Maire
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport



CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

Retrouvez-nous aussi :

- sur Facebook : GeM-Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous
- sur rendez-vous à Maule, place de la Mairie.



La Parisse s'installe à Maule

A l'angle de la place du Général de Gaulle, la boulangerie connaît un changement de propriétaires et devient « la Boulangerie Pâtisserie Colette »: bienvenue à Colette Wilwert et Philippe Laurent.

Cherchant à s'installer dans les Yvelines, le couple d'artisans a eu un coup de cœur immédiat autant pour l'emplacement de leur future activité que pour le cadre de vie qu'offre Maule.

« Nous avons tout de suite apprécié l'esprit grand village et le dynamisme de ce centre-ville. Nous recherchions avant tout un beau cadre de vie pour nos enfants. »

Dans leurs bagages, en plus d'une passion ancestrale puisqu'elle remonte à la 4^{ème} génération du côté de Philippe, ils nous amènent un très beau savoir-faire et une recherche pointue de la qualité.

« Notre objectif est de faire plaisir à nos clients en leur proposant un produit à la qualité constante que ce soit à la fois en boulangerie et en pâtisserie. Toutes nos fabrications sont « faites maison » et nous privilégions avant-tout la fraîcheur de nos produits. Nous réalisons plusieurs tournées dans la journée en petite quantité afin que nos pains et nos viennoiseries soient les plus qualitatifs possibles. Nous sommes très exigeants avec nous-mêmes. Notre plus belle récompense est la satisfaction de nos clients. »

Lorsque nous entrons dans leur commerce, nous longeons la vitrine où trônent les viennoiseries et pâtisseries préparées avec gourmandise par Colette. Nous sommes alors accueillis par les sourires de toute l'équipe. Colette et Philippe ont souhaité absolument garder les employés déjà présents. Puis nous notons l'arrivée d'un nouveau produit, la Parisse. Cette baguette et ses déclinaisons ont été créées par Gaétan PARIS meilleur ouvrier de France qui sera présent en boutique pour une animation le mercredi 29 juillet de 8h30 à 13h. Ce dernier a sélectionné des artisans pour les former à sa méthode de travail : l'utilisation de farine au levain et un tour de main artisanal... Ces élèves doivent respecter un cahier des charges pour proposer la Parisse au sein de leur boutique mais aussi et surtout s'assurer que l'ensemble des produits soit d'une qualité équivalente à la Parisse.

Rendez-vous 10 place du Général de Gaulle à la Boulangerie Pâtisserie Colette, ouverte du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h.

zoom sur

Un espace de Co-Working ouvre à Maule

Au 22 Place du Général de Gaulle franchissez le seuil de Maule Cowo ! Un espace de travail ouvert à tous comprenant des bureaux partagés, salle de réunion, salle de formation et réseau professionnel local en plein cœur de Maule.

Page facebook : @maulecowo

site : <https://www.maule-coworking.org>

maule cowo



Un été chez nous

Cet été, en raison de la crise sanitaire qui nous a frappés cette année, et qui malheureusement n'est pas terminée, certains d'entre nous vont rester sur Maule pour les vacances. Un peu de déception? Peut-être, mais c'est enfin l'occasion de se poser, de prendre son temps, et de découvrir ou redécouvrir notre région magnifique.

Nous vous proposons dans ce dossier d'été les activités à faire, ou à refaire, les endroits valant le détour, à voir ou à revoir, bref, une réappropriation de notre territoire. Alors, pour peu que le climat soit avec nous, c'est un très bel été plein de découvertes qui s'offre à nous...

Autour de Maule, dans notre intercommunalité Gally Mauldre...

Riche d'histoire depuis des siècles, notre intercommunalité recèle bien des trésors insoupçonnés de ses habitants.

ANDELU

La Chapelle de la Nativité, au carrefour de la rue de Marcq et de la RD45, avec ses vitraux, bordant un charmant point d'eau, vous ravira lors d'une jolie balade.

CHAVENAY

Au bout du chemin des boeufs, l'étang de Chavenay vous accueille en famille dans un écrin de verdure propice aux flâneries estivales et aux pique-nique..

CRESPIERES

Les pentes des prairies calcicoles vous attendent pour une promenade au milieu d'un paysage riche de fleurs sauvages et d'insectes composant un écosystème préservé. Balade à débiter sur le parking de l'ancien restaurant "les Templiers".



LE DOSSIER

DAVRON

Le lavoir Saint-Blaise, situé à côté du tennis, construit à la fin du XIX^{ème}, avec son abreuvoir à bestiaux, est à voir absolument.



SAINT-NOM-LA-BRETÛCHE

La mare de l'Abreuvoir, depuis le chemin communal de l'Abreuvoir, vous permettra, outre de contempler les vestiges du "grand lavoir", mais aussi d'apercevoir les petites maisonnettes construites pour les "habitants animaux" du site... A voir et à revoir...



FEUCHEROLLES

Pour allier Nature et Culture, passez par la Croix de Sainte Geneviève, érigée au XIX^{ème}, à l'endroit même où Clovis avait fait poser une borne pour délimiter son domaine, offert à son épouse, Sainte Geneviève. Une très belle promenade sur nos plateaux.



MAULE

Est-il vraiment nécessaire de présenter ici les beautés cachées ou non de Maule?

Peut-être pour ceux d'entre nous qui ne prennent pas toujours le temps de flâner un peu... Ne dit-on pas que c'est «le cordonnier le plus mal chaussé»? Alors profitez de cet été pour découvrir votre commune, son musée, ses berges de la Mauldre d'où vous pourrez apercevoir le pigeonnier du château, et ses promenades à vélo ou à pied, que ce soit sur les plateaux environnants ou dans les rues, chargées de témoignages historiques. N'hésitez pas à vous rendre au Musée Victor Aubert où les adhérents de l'ACIME se feront un plaisir de vous renseigner sur l'Histoire et les endroits de notre bourg à ne pas manquer.

MAREIL-SUR-MAULDRE

Si vos pas vous font traverser Mareil-sur-Mauldre, empruntez ce très joli pont, classé monument historique, construit sous Louis XVI pour faciliter les échanges entre marchés voisins.



Un peu plus loin

La Ferme de Gally, à Saint Cyr l'Ecole...

Rendez-vous en famille à la Ferme Ouverte de Saint-Cyr-l'Ecole, et grâce aux "parcours", devenez incollables sur les céréales, visitez une ruche géante, etc... Cinq nouveaux parcours s'offrent à nous cet été, labyrinthes et parcours de disc-golf, pour le plaisir des plus jeunes, et des moins jeunes...

Tél. : 01 30 14 60 60

Le Zooparc de Thoiry...

Est-il encore besoin de présenter le parc animalier de Thoiry? Peut-être... De la Tyrolienne, en passant par le Safari Air Park, et ses nombreuses autres activités découvertes, le Parc de Thoiry n'a pas fini de vous en mettre plein la vue...

Tél. : 01 34 87 40 67

La Plaine de Versailles...

Rendez-vous sans attendre à la Maison de la Plaine de Versailles, sur le site de l'ancienne gare de Feucherolles. Là, vous aurez accès à tous les "parcours-balades", à pied ou à vélo, de notre si belle campagne, à toutes les activités proposées cet été, brochures et renseignements détaillés à l'appui... La Maison vous attend !

Tél. : 01 34 59 33 31



Sidonie KARM

*Adjoint au Maire,
déléguée à la communication,
aux associations et à la culture.*



Travaux rue Saint-Vincent, rue d'Agnou et route d'Aulnay

Le projet de réaménagement de la rue Saint-Vincent et de la rue d'Agnou

Il a été lancé en 2019 un grand projet de réaménagement de la rue Saint-Vincent et de la rue d'Agnou. Ces travaux comprennent l'enfouissement de l'ensemble des réseaux (Enedis, Orange, éclairage public), la création d'un réseau d'eaux pluviales rue d'Agnou pour assurer la séparation des réseaux et la reprise complète de la chaussée et des trottoirs.

Pour éviter de réintervenir sur ces axes dans les années à venir, l'ensemble des concessionnaires (SUEZ, Enedis, GRDF) ont été sollicités pour vérifier le bon état de leur réseau. C'est pourquoi SUEZ a décidé de remplacer deux tronçons de réseaux d'eau potable : rue Saint Vincent (entre la chaussée Saint Vincent et la rue d'Agnou, travaux lancés en février et terminés après le confinement en mai) et rue d'Agnou (entre le n°21 et l'allée de Sancy, travaux prévus du 24 juin au 17 juillet).

Les aléas rencontrés

Le chantier a pris du retard pour les raisons suivantes :

- réseaux très denses au niveau de la rue Saint-Vincent,
- aléas climatiques à l'automne 2019 (beaucoup de pluie)
- crise sanitaire liée au COVID-19 qui a mis le chantier à l'arrêt pendant 8 semaines
- extension de l'enfouissement à la route d'Aulnay et au haut de la sente de la voirie pour une meilleure cohérence d'aménagement
- aléas techniques obligeant d'étendre l'enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage public à la rue Emile Réaux

Nouveau planning

Les différentes phases à venir du chantier sont les suivantes :

Phase 1 : aménagement de la voirie rue Saint-Vincent/rue d'Agnou (entre le n°2 et la rue Emile Réaux) puis rue Saint-Vincent

Phase 2 : aménagement de la voirie rue Saint Vincent/rue d'Agnou (entre la rue Emile Réaux et l'allée de Sancy)

Phase 3 : aménagement de la voirie route d'Aulnay

Planning :

Phase 1 : Fin juin à septembre

Phase 2 : septembre à octobre

Phase 3 : octobre à novembre

Fin prévisionnelle du chantier : novembre 2020.

Remarques :

La partie enfouissement se terminera courant juillet, en parallèle des travaux d'aménagements.

Il est possible que ce planning évolue ou soit inversé en fonction des approvisionnements des matériaux.

Détail sur le futur aménagement :

La rue d'Agnou et la rue Saint-Vincent seront à sens unique, comme cela a déjà été mis en place depuis septembre dernier. Ce qui permet d'élargir les trottoirs et de créer des places de stationnement, principalement rue d'Agnou.

La vitesse sera limitée à 30 km/h sauf dans la zone de rencontre où elle sera de 20 km/h.

La zone de rencontre se situe dans la zone la plus étroite rue Saint Vincent entre le n°13 et le n°29

Le revêtement des trottoirs sera en pavé calcaire au niveau de la zone de rencontre et le reste sera en béton désactivé.

Le revêtement de la chaussée sera en enrobé noir avec des zones pavées sur la partie « Zone de rencontre »

Des zones de plantations seront aménagées sur le linéaire et le talus situé à l'extrémité de la rue d'Agnou sera replanté.

Nolwenn BRIGNOLI

Agent - Directrice des Services Techniques

Exemple de trottoirs en pavé de calcaire.
Photo prise dans une autre ville.



Exemple de zone de rencontre en pavé de calcaire.
Photo prise dans une autre ville.





Le programme des travaux prévus pendant la période estivale

Rénovation de nos écoles, des installations sportives et de la voirie

Ecole primaire Jean-Baptiste Charcot

Peinture du couloir de l'ancien groupe scolaire
Peinture des sanitaires du 1^{er} étage du nouveau groupe

Ecole maternelle Jean-Baptiste Charcot :

Rafraichissement du « train » de la cour d'école
Installation de deux nouvelles chaudières (travaux qui avaient été décalés pour attendre la fin de la période de chauffe)

Ecole maternelle René Coty :

Remplacement du sol souple de la structure avec toboggan

Groupe scolaire René Coty :

Fin du flocage du vide sanitaire

Gymnase Robert Charpentier :

Fin de la rénovation du hall, du couloir menant au dojo et de deux sanitaires

Stade Saint-Vincent et stade du Radet :

Installation de deux défibrillateurs (un sur chaque site)

Pont allée de Carnoustie :

Rénovation du pont

zoom sur

L'anticipation des travaux

Du fait de la fermeture des écoles et des bâtiments communaux pendant la crise sanitaire, certains travaux prévus en été ont pu être anticipés :

Ecole primaire Charcot :

Création d'un faux-plafond et remplacement du sol du couloir de l'ancien groupe scolaire
Création d'un faux-plafond dans les sanitaires du 1^{er} étage du nouveau groupe

Gymnase Charpentier :

Création de deux locaux de stockage : un pour les associations et un pour le matériel de ménage
Création d'un faux-plafond dans le hall et le couloir du dojo et remplacement de l'éclairage existant par des led
Rénovation des deux sanitaires du couloir amenant au dojo

Gymnase Saint Vincent :

Ajout d'un complément de chauffage dans le dojo
Reprise de la sous-couche sous les tatamis dans le dojo

Terrains de tennis :

Nettoyage approfondi des terrains couverts

Salle Charlie Chaplin :

Installation d'une climatisation

L'église Saint-Nicolas

SE CULTIVER

Un édifice à l'épreuve du temps*

Depuis des siècles, la tour de l'église Saint-Nicolas dresse sa silhouette au-dessus de Maule et dans la vallée. Elle s'offre au regard de tous, constituant un patrimoine commun. De tous temps les Maulois ont eu à cœur de l'entretenir et les travaux récents viennent à la suite de bien d'autres, témoignage d'une responsabilité qui se perpétue.

Grâce au classement de l'édifice « monument historique » en 1883, des travaux importants envisagés dès 1852 par la commune trouveront le financement et pourront être entrepris en 1887 sous la direction de l'architecte Saint-Anne de Louzier : reprise et consolidation de l'angle sud-est de la tour, celle du clocher pour l'installation d'une seconde cloche... En 1897, on répare le sommet de la tour et le grand comble au-dessus de la nef et de l'abside. Et des travaux de réparation ou de restauration vont se succéder périodiquement jusqu'en 1968.

A partir de 1973 viendront d'autres types de restauration, car l'église Saint-Nicolas ce n'est pas que des façades ou des combles ! Et le patrimoine qu'elle constitue se trouve aussi à l'intérieur. Afin de retrouver l'aspect initial du chœur, on dépose les boiseries posées peu avant la Révolution, découvrant ainsi, notamment, un retable du XV^{ème} siècle dont la peinture murale sera restaurée en 1984, travaux exécutés sous la direction de P. Lablaude puis de J.-C. Rochette. C'est en 1984 aussi que l'on restaure le plafond de la nef, les emmarchements du chœur, la chapelle Saint-Roch et la crypte dont on retrouve le sol initial. C'est alors aussi que l'on restaure les peintures murales conservées sur la voûte du bas-côté sud. Nous n'avons pas trouvé à quelle époque furent déplacées sur le mur du bas-côté sud les deux pierres tombales du XV^{ème} siècle. Elles sont d'un grand

intérêt à la fois par les personnages, les Morainviller seigneurs de Maule au XVI^{ème}, et le travail de sculpture. Il est grand temps qu'une restauration arrête leur dégradation.

Et nous voici au XXI^{ème} siècle, 27 ans après les travaux de restauration et de mise en valeur. Les travaux entrepris depuis de 2011 et qui vont se terminer l'an prochain sont les

plus spectaculaires puisqu'ils intéressent l'ensemble extérieur de l'église, travaux exécutés sous la direction successive des architectes P.Oudin, L.Dutertre et G.Oudin.



Le retable du XV^{ème} siècle

Les façades ont fait l'objet d'un nettoyage général et les pierres les plus altérées ont été remplacées. Un travail remarquable a été exécuté, digne des « pierriers » du Moyen-Âge : relevé minutieux, pierre à pierre, afin de remplacer les plus altérées par la pierre de Saint-Maximin.

Conclusion : il nous reste à rappeler les propos de K.Richard. Les travaux de restauration de l'église ont suivi le concept de l'évolution du concept de restauration. Les premiers, dirigés par Saint-Anne de Louzier sont fidèles à la conception de Viollet-le-Duc pour qui restaurer un édifice signifie le rétablir dans un état qui n'a jamais existé. Ainsi à Maule, c'est la pile sud-est en 1887 pour soutenir la tour ou dans les années 1920 la demande de P.Genuys des modillons sculptés sur la façade nord.

« L'acte de restaurer se base désormais sur la connaissance de l'édifice et le respect de ses différentes strates historiques. Les travaux de restauration et de mise en valeur des années 1970 et 1980 donnent à lire aussi bien l'édifice roman que les parties gothiques. La dernière campagne est un exemple de conservation-restauration en ce qu'elle se base sur le seul remplacement des parties altérées de l'édifice »

*Sources : Etude réalisée par Keyne RICHARD parue en 2019 dans la revue de l'ACIME n° 46 pp 7-30

Odette COSYNS
Chargée de mission
patrimoine et musée



Echafaudage de la Tour

Musée Victor Aubert



L'OBJET DU MOIS LE POT À LAIT

Ce pot à lait en aluminium avec couvercle et anse en bois est un objet tout ordinaire qui a pourtant sa place au musée. En effet rappeler son usage fait revivre une époque révolue. Autrefois chacun allait rituellement chercher le lait frais à la ferme, de préférence le soir après la traite. Et elles étaient nombreuses dans Maule les fermes où se trouvaient des vaches. Les bâtiments sont toujours là. Citons en quelques-unes la ferme Rault : à côté du pont de la Bélique, toute proche rue du Ponceau, la ferme Dufays (qui, elle, va bientôt disparaître), plus haut dans la rue d'Orléans la ferme Bayer, rue Saint-Martin, la ferme Simon, rue saint-Vincent, la ferme Oger, boulevard des Fossés et à l'angle de la ruelle aux moines, les fermes Guillemain. Beaucoup de nos lecteurs se rappellent y être encore allés jusque dans les années 80. Autrefois, Il y avait les prés le long de la Mauldre (Cœur de Maule), sous le cimetière et d'autres encore... Certains parmi ceux qui ont connu cette époque vous diront que le goût du lait était différent selon les fermes car les vaches ne paissaient pas toutes dans le même pré !

Si vous venez au musée, bien d'autres objets vous feront voyager ...dans le passé de Maule et sa région

Odette COSYNS
Présidente de l'ACIME

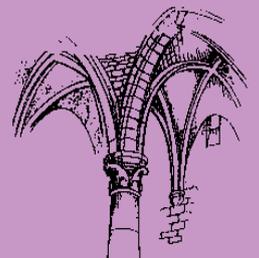
OUVERTURE DU MUSÉE PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Le musée rouvre ses portes et vous accueille **TOUT L'ÉTÉ** aux heures et jours habituels.

Toutefois, nous vous demandons de bien vouloir porter un masque (à partir de 12 ans) et respecter les mesures de sécurité qui vous seront indiquées.

Le musée est gratuit pour tous, ouvert de 14h30 à 18h, les mercredis, les 4 et 5 juillet et 1^{er} et 2 août.

www.museeaubertmaule.free.fr



visitez le site du
Musée

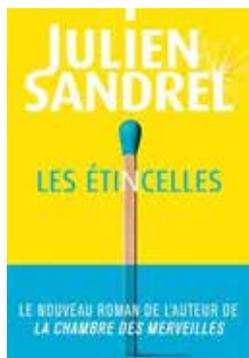
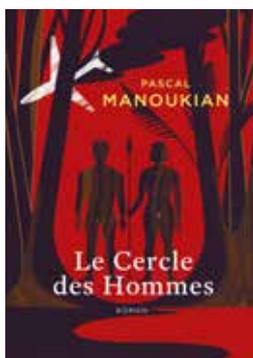
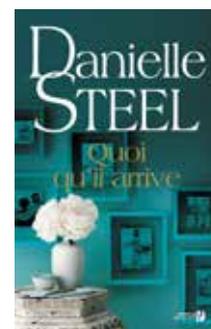
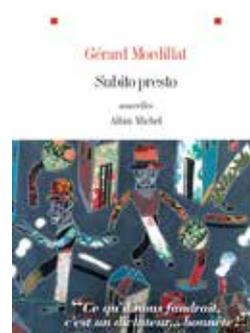
CULTURE



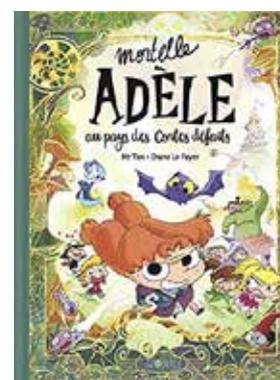
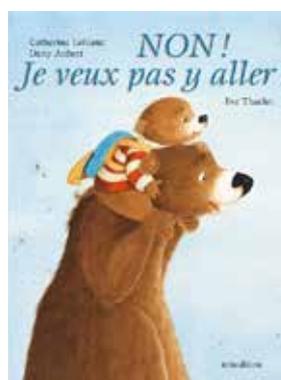
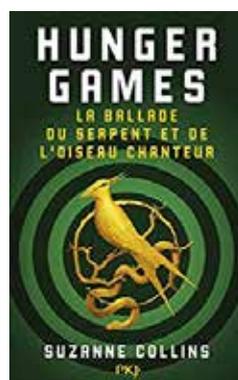
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Du côté
des adultes



Du côté
des enfants
et
des ados



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE
☎ 01.30.90.80.51

Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne



Thème 2020

« Expression de confinement »

1^{ère} édition du FESTIV'ARTS la semaine artistique du Val de Mauldre

Le Salon des Arts du Val de Mauldre devient en 2020 "FESTIV'ARTS", la semaine artistique du Val de Mauldre du 12 au 19 septembre 2020.

Nous vous avons annoncé en septembre dernier du changement pour 2020, mais c'était sans compter sur la crise sanitaire qui ébranle le pays (et plus encore) depuis ces derniers mois.

Alors commençons par faire « comme si » la situation de Septembre prochain était favorable et que notre salon pouvait se dérouler convenablement en lieu et place habituels...

Cette année s'inviteront les Arts Numériques ! De plus, et tout au long de la semaine de ce premier « Festiv 'Arts », ce sont trois artistes qui viendront nous faire démonstration en direct de leur art dans trois disciplines différentes, avec des ateliers ouverts pour que le public puisse s'essayer aux dites techniques. Il nous a semblé intéressant d'aller au-delà de la « contemplation » des œuvres, et d'en connaître les techniques voire de les tester.

Les écoles seront conviées à venir voir et rencontrer des artistes, selon les disponibilités de chacun, tout au long de la semaine.

Pour la première fois depuis plusieurs années, nous relançons un « thème » que vous devrez suivre pour participer au concours (mais que vous pourrez ne pas suivre si vous décidez d'exposer hors concours).

Ce thème 2020 est sans surprise « Expressions de confinement », car nombre d'entre vous ont été très inspirés par ces derniers mois de crise, et nous espérons grâce à vous faire ressortir le meilleur et le positif de ces dernières semaines plus qu'éprouvantes.

À situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle : cette édition est gratuite, et vous n'aurez à régler aucun frais d'inscription.

Dates à retenir

Dossier à retourner :
30 juillet 2020

Dépôt des œuvre :
Mardi 8 septembre 2020 de 14h à 18h30
Mercredi 9 septembre 2020 de 10h à 12h

Vernissage et remise des Prix :
Samedi 12 septembre 2020 à 18h

Remise du prix du Public :
Samedi 19 septembre 2020 à 17h

Retrait des œuvre :
Samedi 19 septembre 2020 à 18h

Contact inscription

Service Communication
Anne Lise Lebrun
contact.mairie@maule.fr
01 30 90 49 12

ASSOCIATIONS

PARTAGER



Encore une action solidaire !

Les masques du Rotary club d'Aubergenville

Créé il y a plus de 110 ans par des professionnels, le Rotary est une association internationale (+ 1 200 000 de rotariens dans le monde dont 33 000 en France) qui regroupe des personnes de tous horizons, de toutes professions, hommes ou femmes qui désirent s'impliquer au service de leur communauté et qui œuvrent dans les six axes suivants :

- Promouvoir la Paix
- Prévention et traitement des maladies
- Eau et assainissement
- Santé de la mère et de l'enfant
- Alphabétisation et éducation de base
- Développement économique et local

Notre devise : SERVIR D'ABORD

Pour collecter des fonds, le club d'Aubergenville s'associe avec d'autres partenaires pour organiser des actions :

- Collecte alimentaire en partenariat avec d'autres clubs
- Collecte bébé pour les Restos du Cœur
- Prix « Mains et Création » qui encourage et valorise des jeunes créateurs
- Business plan avec des jeunes en école d'ingénieur
- Aide à la réalisation de CV et lettre de motivation pour les futurs élèves en alternance

Actions entreprises dans le cadre du coronavirus

Quand a démarré le confinement le club a momentanément cessé ses activités ; dès le retour aux réunions vidéo, plusieurs actions ont été envisagées.

Au regard des difficultés générales de communication et d'approvisionnement en masques, blouses..., le club d'Aubergenville s'est associé à celui de Magny pour commander des rouleaux de tissu afin de confectionner blouses et masques. Ces rouleaux de tissu sont arrivés juste avant la fin du confinement, les soucis d'approvisionnement étant toujours présents !!

Des deux rouleaux récupérés par Aubergenville, le premier a été confié à un réseau de couturières à Bonnières-sur-Seine et a été utilisé pour la confection de blouses ; le second est resté à Aubergenville et a servi à confectionner des masques pour les personnes fragiles des secteurs d'Aubergenville, de Maule et alentours.

C'est ainsi qu'environ une centaine de masques a été offerte aux mairies de Bazemont Maule et Mareil sur Mauldre, à l'ADMR, le CCAS, L'EHPAD, l'ESAT de Maule, au centre pour handicapés de Bois Mesnuls, au centre Perce Neige (Mareil) et également au Foyer de la plaine et la Maison de Soins d'Aubergenville. L'action pourra continuer en fonction des besoins futurs.

Remercions les couturières qui ont eu à cœur que les masques soient disponibles juste au sortir du confinement !

Marie Josée Voinier
Présidente 2019-2020
rotary78410@gmail.com

ASSOCIATIONS

La Philatélie Mauloise

Salon Toutes Collections prévu le dimanche 4 octobre, sous réserve du développement incertain du Covid 19.
Renseignez-vous avant de vous déplacer.



organise le **DIMANCHE 4 octobre 2020**
de **9 h à 18 h**
à la Salle des Fêtes « Les deux scènes »,
à **MAULE 78** son

20^{ème} SALON TOUTES COLLECTIONS

Ouvert à toutes et à tous,
collectionneurs ou non.

Cartes postales, timbres, disques, monnaies,
vieux papiers, muselets de champagne, jouets,
voitures, briquets, trains, fèves, pin's,
télécartes, porte-clefs, affiches, bibelots, etc...
Tous objets de collection...

Entrée et parking gratuits

Renseignements - Réservations : ☎ 06 66 47 41 16

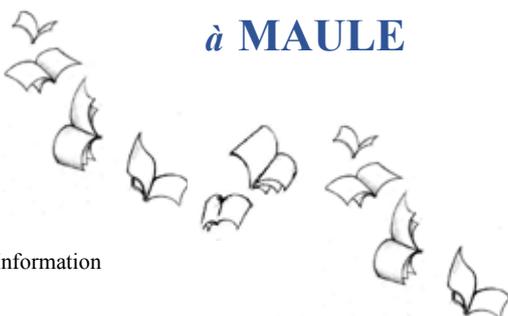
PARTAGER



LA BIENNALE DU LIVRE 2020



14^{ème} SALON du LIVRE à MAULE



Information

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

10h 12h30 - 14h 18h00

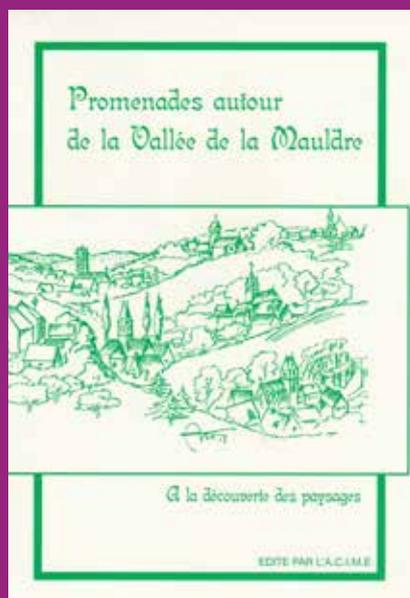
Salle des Fêtes « Les 2 Scènes »



☎ 336 12 93 41 50 asso.acime@laposte.net



ACIME



Marcher et regarder, seul ou en famille

Nous vous proposons 10
fiches promenades de 3 à 7
km en boucle au départ de
Maule ou des villages voisins
.Elle sont accompagnées de
commentaires sur l'architecture,
l'histoire, les paysages...

En vente sur le site
ou au musée : 4€

Vous êtes auteur , lecteur ?

14^{ème} Salon du Livre à Maule le
29 novembre prochain
Toutes infos sur notre site
Prochain rendez-vous Journées
Européennes du Patrimoine 19
et 20 septembre
à Maule, Bazemont et Herbeville
asso.acime@laposte.net
06 12 93 41 50





L'éco-pâturage à Maule

On parle aussi de pâturage urbain pour cette pratique qui consiste à gérer des milieux ouverts, pelouses, prairies, friches, par des animaux. La commune de Maule utilise cette solution respectueuse de l'environnement depuis 2013.

Comment ça marche ?

La commune travaille avec un éleveur qui assure le suivi administratif et leur soin. Concrètement, les animaux arrivent fin mars-début avril et repartent en bergerie fin octobre où ils passent l'hiver au chaud.

À Maule, nous travaillons avec des moutons pour entretenir le bassin de rétention du ru de Beulle ainsi que la pelouse et le bassin de la vallée Roquet. En alternance avec le fauchage, les moutons iront aussi brouter le terrain du boulevard Saint-Jacques sous le cimetière.

Le but n'est pas d'obtenir un tapis vert comme un terrain de foot mais de maintenir un paysage ouvert par un pâturage léger et régulier.



**Les moutons du
boulevard
Saint-Jacques**

Quels sont les avantages ?

Cette gestion douce de l'herbe est favorable à la biodiversité. Les moutons mangent l'herbe à leur rythme laissant leur place aux autres habitants de la prairie. Comme le fauchage tardif, le pâturage contribue à l'établissement de corridors écologiques.

Les nuisances sonores sont réduites, les économies d'énergie fossile sont réelles.

L'éco-pâturage permet d'entretenir des espaces difficilement mécanisables car peu accessibles ou très pentus comme le bassin de rétention du ru de Beulle.

La présence d'animaux est apaisante et crée du du lien.

Enfin, l'éco-pâturage permet la conservation d'espèces rustiques à faible effectif comme le mouton d'Ouessant, la chèvre des fossés, et d'autres.

Didier Lefèvre

Agent - Responsable des espaces verts

La pratique du fauchage tardif

En choisissant de pratiquer un fauchage tardif, la Commune de Maule respecte les cycles naturels du vivant et s'engage dans une gestion durable des prairies.

Qu'est-ce que le fauchage tardif ?

Le fauchage tardif est une méthode de gestion des prairies qui consiste à les faucher deux fois par an, au début de l'été et à l'automne, ou une seule fois en octobre. Le cycle naturel de la prairie, l'aspect esthétique et l'usage qu'en font les habitants sont pris en compte dans le choix des dates d'intervention.

L'emploi d'un matériel de fauchage est privilégié car il épargne de nombreux insectes du fait de l'absence de broyage de l'herbe. Laisser un minimum de 10 cm de hauteur de tige permet aux insectes de se réfugier au pied des plantes.

Le fauchage s'effectue en commençant si possible par le centre de la prairie pour faciliter la fuite des animaux pendant l'opération. Afin d'offrir un refuge à la faune, des zones refuges ne sont pas fauchées. D'une année sur l'autre, l'emplacement de ces zones refuges est changé pour éviter la colonisation de la prairie par les arbres et les arbustes.

L'herbe est laissée à sécher quelques jours sur place avant d'être évacuée.

Quels en sont les principaux avantages ?

Le fauchage tardif permet à la flore de s'exprimer tout au long du printemps et de l'été, offrant les attraits visuels d'un paysage changeant.

Les plantes sauvages ont donc la possibilité d'effectuer leur cycle, de grainer et de se reproduire. De nombreux animaux y trouvent nourriture, gîte et abri.

Certaines espèces animales ne peuvent s'installer qu'en présence des espèces végétales auxquelles elles sont inféodées. Et à l'inverse la survie de certaines plantes est étroitement liée à la pollinisation par des insectes spécialistes. Une prairie bien gérée réunit les conditions pour l'établissement de cet équilibre naturel et durable entre espèces.

Une richesse insoupçonnée

La poursuite de cette gestion sur plusieurs années permet de favoriser l'expression de plantes locales et la multitude des petits êtres vivants qui en dépendent.

Un élément des trames vertes

L'amélioration de la biodiversité des prairies participe au Schéma de Cohérence et d'Organisation du Territoire (SCOT). En effet, ces prairies forment des corridors écologiques qui traversent l'ensemble du territoire, permettant ainsi à la faune de s'y développer.

Quelques zones de fauche tardive à Maule :

- Réserve foncière du cimetière, prairies et talus du quartier Saint-Jacques,
- Talus dans l'école Charcot,
- Talus rue d'Agnou.

Didier Lefèvre

Responsable des espaces verts



Trucs et astuces contre les piqûres d'insectes

Depuis 2019, l'usage de pesticides est interdit dans nos jardins. Les épandages aériens de pesticides, par drones, hélicoptères, avions, sont eux aussi strictement interdits : c'est une infraction pénale, punie par 6 mois de prison et 150 000 euros d'amende, aussi bien pour les entreprises que pour les collectivités et les particuliers.

Une erreur à ne pas commettre

Il ne faut pas curer les bassins dans les jardins (ou bien procéder à un curage par moitié sur deux ans). En effet, c'est dans les sédiments accumulés au fond des bassins et pièces d'eau que vivent les insectes qui se nourrissent des larves de moustiques. Un bassin bien « propre » est un véritable élevage de moustiques. Si vous avez commis cette erreur, allez vite chercher une pelletée de boue dans une mare, pour ré-ensemencer votre bassin en prédateurs.

Comment se protéger avec des moyens sans danger pour l'homme et l'environnement ?

Les moustiques :

Aucun moustique ne vole à plus de 200 m de son lieu d'éclosion. Si vous apercevez un moustique tigre, pas de panique, il n'est pas PORTEUR de virus. Il faudrait qu'il ait piqué une personne infectée par la dengue ou le chikungunya à moins de 200 m de chez vous pour vous les transmettre... les probabilités sont vraiment très faibles ! (on ne vit pas sous les tropiques).

Pour éloigner les moustiques :

Planter de la mélisse dans des jardinières sur les appuis de fenêtres.

Les moustiques n'aiment pas le vent : poser un ventilateur de plafond. Par contre, ils sont attirés par l'acide lactique excrété par notre sueur ; la bonne nouvelle c'est que la vitamine B1 diminue l'acide lactique dans le sang : on en trouve dans les œufs, le foie, la levure, l'avoine, le riz brun... Une goutte d'Huile Essentielle de citron, de citronnelle, d'eucalyptus, ou de lavande sur vos vêtements les tient éloignés. Pour la nuit, rien de tel que la moustiquaire, évidemment non imprégnée de produits chimiques si vous ne voulez pas respirer des biocides toute la nuit. Une autre astuce consiste à conserver, aux angles des plafonds de la maison, ces fines araignées au longues pattes qui s'en nourrissent. Ces Pholcus sont totalement inoffensifs.

Aline READ

Présidente de l'association Centre d'Information sur l'Environnement et d'action pour la santé

Les mouches :

Là aussi, la citronnelle ou le citron en huile essentielle sur les vêtements font merveille, même contre la simule qui ne rentre pas dans les maisons mais chasse en extérieur pendant la journée ou en soirée. Chez nous, elle n'est pas vectrice de maladies, elle ne pique pas, mais... elle mord. Certains d'entre nous ne s'aperçoivent même pas d'en avoir été la cible, quand d'autres sont très irrités par sa morsure. Elle est attirée par certains parfums mais aussi par certains traitements médicamenteux.

Pour avoir un jardin équilibré

N'oublions pas que les oiseaux se nourrissent d'insectes, mouches, moustiques, tiques, chenilles (les mésanges vident les nids de chenilles processionnaires de leurs occupantes).

Installez le maximum de nichoirs à mésanges

L'élevage des nichées nécessite un apport constant d'insectes. Soyez discrets : les adultes abandonnent le nid en cas de bruit (un oisillon doit être nourri toutes les 10 min et cela demande du calme de mars à septembre). Placez vos nichoirs loin des endroits où s'activent tondeuses, taille-haies et coupe-bordure ou bien cessez d'intervenir pendant 30 jours dès que vous constatez que le nichoir est occupé. Plantez des arbustes buissonnants, laissez pousser du lierre épais, pour que d'autres espèces d'oiseaux puissent s'installer. Ces petits travailleurs insatiables, en chasse de l'aube à la tombée de la nuit, sont infatigables.



Les chenilles processionnaires

Des risques pour la santé

Les poils microscopiques de ces chenilles présentent des propriétés urticantes et peuvent être à l'origine d'atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques chez les personnes exposées.

Ces effets sur la santé n'impliquent pas nécessairement un contact direct avec les insectes : les poils peuvent rester présents à proximité des nids et être urticants, même quand les chenilles ne sont plus présentes.

Le danger augmente au fur et à mesure du développement des chenilles, **la période à risque la plus élevée étant celle des processions en début d'année.**

Prévenir le risque pour la santé

Les premières mesures de prévention consistent à limiter l'exposition à ces poils microscopiques :

Éviter de rester sous ou près des arbres colonisés, ne pas toucher les chenilles ni les cocons.

Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint. Les munir de vêtements à longues manches, de pantalons.

Éviter de faire sécher du linge sous les arbres contenant encore des nids.

Ne pas utiliser du linge (serviette, vêtement) qui a été posé au sol, veiller au rangement du linge à l'abri des contaminations.

Arroser soigneusement les zones concernées de manière à faire disparaître dans le sol les poils urticants et réduire ainsi les risques de contact avec les enfants.

Ne pas se frotter les yeux en cas d'exposition.

En cas d'exposition ou de doute d'exposition aux poils de chenilles, prendre une douche et changer de vêtements. En cas d'irritation cutanée ou oculaire, de troubles respiratoires, et notamment pour les personnes allergiques et / ou asthmatiques, consulter rapidement un médecin ou un pharmacien et en cas d'urgence appeler le 15.

Vos animaux sont également sensibles aux poils urticants des chenilles et peuvent être gravement touchés. Eloignez-les des zones colonisées par ces chenilles.



Lutter efficacement contre les chenilles processionnaires du pin

Il existe plusieurs techniques de lutte, chacune vise des stades précis dans le cycle de vie de la processionnaire du pin, elles peuvent être combinées au cours d'une même année, selon le risque estimé.

Gestion paysagère et sylvicole

La gestion paysagère et la lutte sylvicole consistent à améliorer la biodiversité des peuplements en privilégiant les feuillus, afin de réduire le nombre et l'accessibilité des arbres hôtes, et de constituer un refuge pour les ennemis naturels. La lutte prophylactique par abattage d'un arbre infesté de manière récurrente peut aussi être une solution de lutte contre la processionnaire du pin.

Action sur le long terme qui préserve ou restaure la biodiversité.

Régulation biologique par la pose de nichoirs à mésanges

Période : installer les nichoirs en automne, les mésanges prélèvent les chenilles durant l'hiver.

La pose de nichoirs facilite d'une part la nidification des mésanges et d'autre part, contribue à réduire les populations de chenilles processionnaires du pin. Le nichoir avec un orifice de 32 mm est bien adapté à toutes les espèces de mésanges.

L'installation des nichoirs doit se faire en début d'automne, avant la période de nidification des mésanges. Il est préconisé de mettre en place entre 15 et 20 nichoirs par hectare sur la zone « à protéger ». Ces nichoirs doivent être installés à une hauteur supérieure à 1,80 m afin que les mésanges puissent s'y sentir en sécurité.

Le trou d'entrée doit être orienté de façon à abriter la couvée des vents dominants et des rayons du soleil. Les nichoirs bois ou béton-bois sont aussi performants. Le nettoyage annuel des nichoirs est obligatoire à l'automne.

Régulation mécanique par échenillage

Période : décembre à mars.

La lutte mécanique consiste à prélever et détruire manuellement les nids de processionnaires du pin. Le prélèvement des nids peut se faire dès leur apparition (cocons blancs) et avant la période de procession des chenilles. Les nids coupés doivent être détruits par incinération ou par trempage pendant 24 heures dans un bac contenant de l'eau et un mouillant. Attention, le tissage des nids avec de la soie est un moyen très efficace de le protéger de l'eau et du feu. Il est donc important d'effectuer ce « traitement » et de vérifier à la fin, que les chenilles soient réellement détruites, afin d'éviter d'avoir la désagréable surprise de les voir sortir en procession des nids ainsi stockés.



La pose d'éco-pièges

Période : dans le doute sur la date de la procession, posez les pièges dès le mois de janvier.

Le piégeage des chenilles consiste à disposer autour du tronc de l'arbre infesté une « gouttière » qui intercepte les chenilles partant en procession de nymphose, et qui les dirige vers un sachet rempli de terre où elles se nymphosent.

Il permet d'éviter que les chenilles descendent au sol, limitant les contacts et les risques sanitaires, et agissant sur les populations de chenilles.

Le piège est réutilisable en changeant le sac.

Protégez-vous pour manipuler le piège et le sac. Une fois que toutes les chenilles ont été piégées dans le sachet, celui-ci peut être retiré. Afin de tuer les chenilles capturées, ajouter de l'eau et un mouillant dans le sachet pendant 24 heures. Vous pouvez aussi sur-emballer le sachet et mettre le tout aux ordures ménagères qui seront incinérées.

Piégeage des papillons

Période : dans le doute sur la période d'éclosion, installez les pièges dès la mi-mai.

La pose de pièges à phéromone de synthèse consiste à attirer les papillons mâles présents sur le secteur pendant l'ensemble de la période de vol, réduisant ainsi les accouplements et le nombre de pontes potentielles.

Les pièges doivent être installés de manière à quadriller la surface à « traiter », avec six pièges par hectare pour les petits îlots de résineux ou un piège tous les 25 mètres dans une configuration d'arbres d'alignement. A la fin de la période de vol, les pièges doivent être démontés et vidés, afin d'être réutilisés l'année suivante.

Les expérimentations conduites montrent qu'un piège installé à une hauteur minimale de cinq mètres capture deux à trois fois plus de papillons qu'un piège positionné à 1,5 mètres.

Perturbation du comportement des papillons mâles

Période : début mai / juin.

Une autre technique de lutte innovante en cours de mise au point, est la confusion sexuelle en utilisant un propulseur de Paintball. Pour cette technique, les billes type Paintball et labellisées sous le nom de Pheroball, sont chargées de phéromone micro-encapsulée, biodégradable et spécifique de l'espèce cible, la processionnaire du pin. Une fois projetées sur les pins, elles vont saturer l'air en phéromone femelle contribuant à une non-rencontre entre partenaires, régulant ainsi la descendance. Les doses sont de 10 à 30 billes sur l'arbre pour un arbre isolé, la durée de diffusion est de quatre mois.

Produit réservé aux professionnels, AMM biocide transitoire de 180 jours à partir du 1^{er} mai 2020.

Traitement microbiologique

Période : septembre à décembre.

La lutte microbiologique consiste à appliquer sur le feuillage des arbres infestés par la processionnaire du pin une substance contenant la bactérie *Bacillus thuringiensis kurstaki* (Btk). L'emploi de ce bio-insecticide s'effectue principalement durant les mois de septembre à décembre, lorsque les chenilles se trouvent aux stades L1 à L4. Toutefois, la lutte microbiologique est soumise à des contraintes réglementaires à prendre en compte avant toute décision de traitement.



A qui faire appel ?

Les entreprises d'élagage savent gérer ce problème. Les entreprises 3D (Sociétés reconnues pour être spécialisées dans la destruction et désinsectisation des insectes type frelons, chenilles...)

Didier Lefèvre

Agent - Responsable des espaces verts

Sources

Fédération départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDG-DON 50)

INRA centre de recherche PACA Anne Sophie BRINQUIN et Jean-Claude MARTIN : les clés pour lutter contre la processionnaire du pin

CC GALLY MAULDRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Installation du nouveau conseil communautaire

Les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel lors des élections municipales de mars 2020. Les électeurs ont désigné leurs délégués communautaires en même temps que leurs conseillers municipaux. Lors du Conseil communautaire du 3 juin 2020, Laurent RICHARD, maire de Maule, a été élu président de la CCGM.

Le Conseil de la Communauté de communes Gally Mauldre est composé de 34 membres.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Laurent RICHARD



Président
Maire de Maule

Gilles STUDNIA



1^{er} Vice-Président
Maire de Saint-Nom-La-Bretèche

Patrick LOISEL



2^{ème} Vice-Président
Maire de Feucherolles

Myriam BRENAC



3^{ème} Vice-Présidente
Maire de Chavenay

Nathalie CAHUZAC



4^{ème} Vice-Présidente
Maire de Mareil-sur-Mauldre

Adriano BALLARIN



5^{ème} Vice-Président
Maire de Crespières

Jean-Bernard HETZEL



6^{ème} Vice-Président
Maire de Bazemont

Olivier RAVENEL



7^{ème} Vice-Président
Maire d'Andelu

Eric MARTIN



Maire de Montainville

Damien GUIBOUT



Maire de Davron

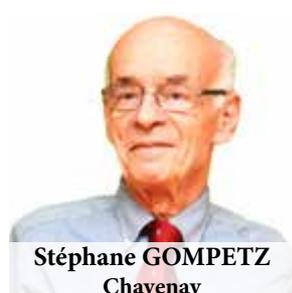
Vincent GAY



Maire de Herbeville

CC GALLY MAULDRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE



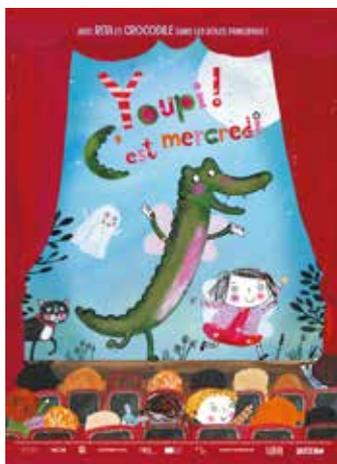
CINÉMA PUBLIC FILMS, LES FILMS DU PRÉAU, GEBEKA FILMS ET LITTLE KMBO PRÉSENTENT

Little films FESTIVAL

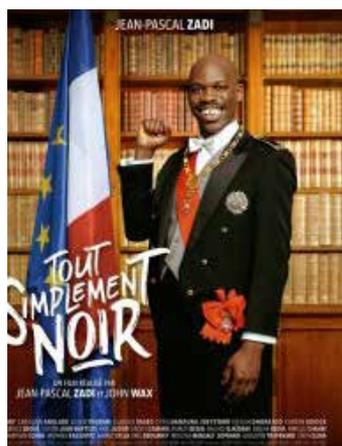
RÊVEZ TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

À PARTIR DE 3 ANS





VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64



C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre
PECKER tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

F E R M E T U R E
ESTIVALE
DU CINEMA
du 22 juillet au 11 août

LE DÉPARTEMENT DES YVELINES, EN PARTENARIAT
AVEC L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS, PRÉSENTE



OPÉRA D'ÉTÉ

Projection gratuite en plein air

Le lac des Cygnes

de Tchaïkovsky

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020 / 21h

MAULE PARC
BERNARD FOURMONT

Plus d'infos sur yvelines-infos.fr



Fondation  orange™

Mécène des retransmissions audiovisuelles
de l'Opéra national de Paris

OPÉRA
NATIONAL
DE PARIS

BASTILLE · GARNIER · 3^e SCÈNE



yvelines.fr

